

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 6
- exprimés 6
- absents excusés 1
- représentés 0
- Ayant pris part à la délibération 6

Date de la convocation : 8/02/2019



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12/2/2019

OBJET : Création d'un espace vert arboré.

L'an deux mille dix neuf et le 12 février à 18H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, ROSELLO José.

ABSENT EXCUSE : MARTY Lætitia

M LE LURON Renaud a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a acquis par acte authentique en date du 24/06/2014 les parcelles anciennement cadastrées B588 et B591 pour une surface de 774 m². Ces parcelles longent la voie communale VC1 qui est la rue principale du Village sur une soixantaine de mètres.

Par délibération du 16/03/2016, il a été procédé au classement dans le domaine public de ces parcelles et à leur intégration dans la voirie communale sous la dénomination « Place du parking Est »

L'aménagement d'un parking de 14 places a été réalisé dans le cadre du pool routier 2016-2018 grâce au soutien du conseil départemental.

Aujourd'hui le projet est la création d'un espace vert arboré sur la bande de 200 m² longeant la place du parking Est.

M. le maire présente le devis de l'entreprise PEPINIERE NICOLA qui lui a soumis une offre :

Il s'agira de la plantation sur 60 mètres linéaire une ligne de 5 chênes verts espacés de 10 mètres et intercalée avec 3 lignes d'arbustes à fleurs : une centaine de plants de 17 espèces différentes .

Le tout sera bâché par une toile tissée et agrafée et un tuyau d'arrosage en goutte à goutte sera enterré pour permettre l'arrosage de chaque plant.

Le montant du devis est de 4424 € HT soit 5212 € TTC

Monsieur le maire propose le plan de financement suivant :

Travaux.	Date	Dépenses	Recette
Travaux et mise en place HT	15/03/19	4 424,54 €	
Travaux et mise en place TVA	15/03/19	787,46 €	
Paiement sur fonds propres	15/03/19		3 884,80 €
Subvention Conseil départemental	15/12/19		1 327,20 €
TOTAL		5 212,00 €	5 212,00 €

Où l'exposé du maire, le conseil municipal , à l'unanimité, décide

- D'approuver ce projet de création d'espace vert conformément au devis présenté par l'entreprise PEPINIERE NICOLA pour un montant de 5212 € ;
- De faire un demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des petits projets d'équipement public hors contrat de territoire.
- D'inscrire ces sommes au budget d'investissement 2019.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document que nécessaire utile à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a
été publiée et transmise au
Représentant de l'État le 17 février 2019

Le Maire, P.BEDEL

